

Accompagnement partenaires Déclarations réelles 2025 & prévisionnelles 2026

La CAF VOUS ACCOMPAGNE
Janvier 2026

Animation Globale et
Collectives Familles



Vos interlocuteurs

caf.fr

Animation Globale et
Collectives Familles

Grand Poitiers :

Manon Papillier
05.17.84.22.01

Nord Vienne :

Aurélie Capron
05.17.84.20.39

Sud Vienne :

Aurélie Lebon
05.17.84.21.68

Ligne du service :

05.17.84.21.40

Adresse mail :

partenaireaction sociale@caf86.caf.fr

Chargée de relations partenaires :

Marjolaine Mure

Assistante technique :

Claire Lhoste

En cas de non-réponse de votre interlocuteur de territoire, veuillez utiliser la ligne du service 05 17 84 21 40



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la Vienne

Vos interlocuteurs :

caf.fr

Animation Globale et Collectives Familles

Aurélie Capron
GC AFC sur le nord Vienne



Marie Fracasso CCD sur Grand Châtelleraut
Marie Archambault CCD sur Loudunais + Haut Poitou



Marjolaine Rivaux
Chargé de relation partenaires



Claire Lhoste
Assistant technique AFC

Manon Papillier
GC AFC sur Grand Poitiers

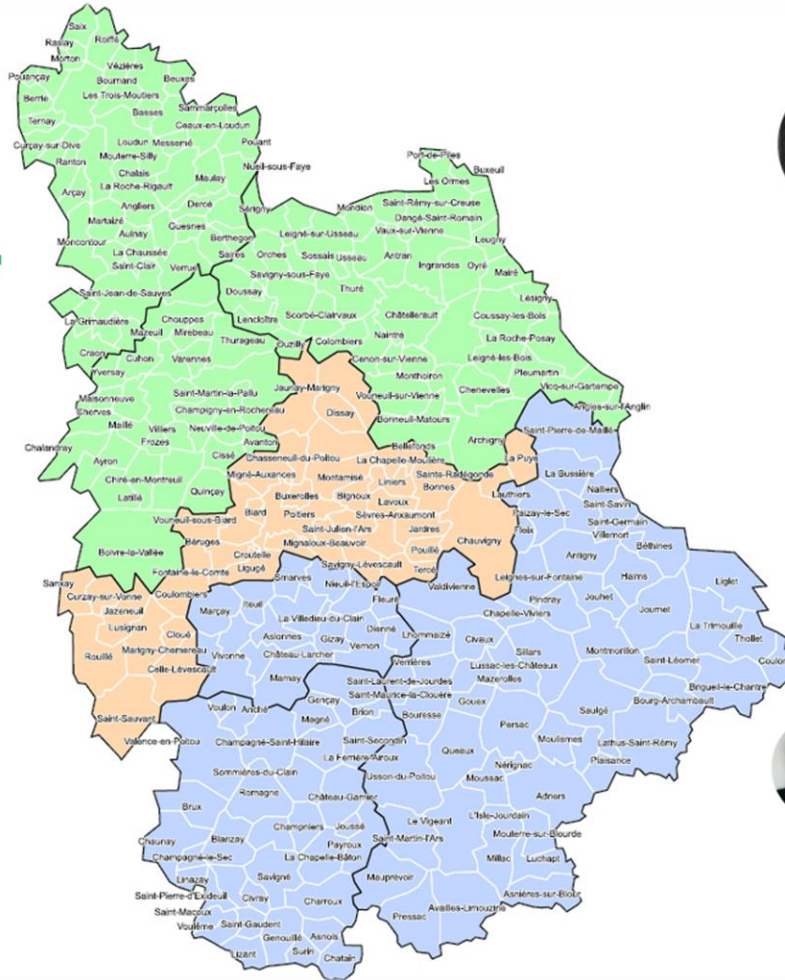


Cécile Deneau CCD sur Poitiers
Delphine Guimbault CCD sur GP40 hors Poitiers

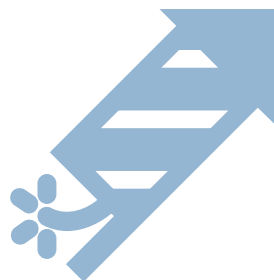


Aurélie Lebon
GC AFC sur le sud Vienne

Julie Fabien CCD sur les Vallées du Clain
Laurence Blet CCD sur Vienne et Gartempe
Audrey Brossard CCD sur Civraisien en Poitou



Animation Globale et Collectives Familles

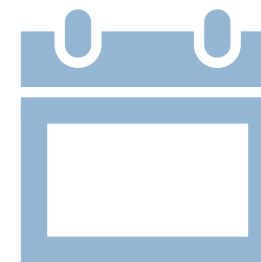


5 janvier 2026 :

Ouverture de la campagne des
déclarations prévisionnelles 2026

26 janvier 2026 :

Ouverture de la campagne des
déclarations réelles 2025



Retour des déclarations attendu pour le :

15/03/2026

Animation Globale et Collectives Familles

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service*
Centres sociaux			
Animation globale, coordination	194 920 €/an	42,40%	82 646,08 €/an
Animation collective famille	43 475 €/an	63,60%	27 650,10 €/an

2025 : Evolution des prix plafond :

- ✓ AGC : 190 482€ en 2024 à 194 920€ en 2025
- ✓ ACF : 42 485€ en 2024 à 43 475€ en 2025



Revalorisation de 2,33 % des PS Animation Globale & Collective Familles en 2025
-> Effet de l'inflation sur le coût des structures


2026 : Barèmes identiques à 2025

Rappel : Calcul de la prestation de service Animation Globale

$$\text{Montant de la prestation de service} = [(\text{total annuel des dépenses de pilotage} + \text{quote-part de logistique}) * \text{x } 42,40 \% (\text{taux de la PS})]$$

*dans la limite **d'un plafond** fixé chaque année par la Cnaf (194 920€ en 2025)

Animation Globale et Collectives Familles


Dépenses de pilotage	Salaires et charges des personnels	<ul style="list-style-type: none"> * Direction : 2 Etp maximum * Accueil : 3 Etp maximum * Comptabilité / gestion : 1/2 Etp maximum (barèmes)  <p>→ Comptes 621DIR, 621ACC, 621COMPT, 63AGC et 64AGC</p>
	Autres dépenses de pilotage liées à la fonction pilotage	<p>Dépenses relatives à la fonction pilotage, hors frais de personnel</p> <p>→ Comptes 61AGC, 62AGC (hormis 621DIR, 621ACC, 621COMPT) et 68AGC</p>
Quote-part de logistique	Définie par la Cnaf	35% des dépenses de pilotage

Rappel : Calcul de la prestation de service Animation Collective Familles

$$\begin{aligned} & \text{Montant de la prestation de service} \\ & = \\ & [(\text{charges salariales du référent familles}) + (\text{quote part logistique}) * \\ & \quad \text{x } 63,60 \% (\text{taux de la PS})] \end{aligned}$$

**dans la limite d'un plafond fixé chaque année par la Cnaf (43 475€ en 2025).*

Animation Globale et
Collectives Familles

<p>Charges salariales du référent familles</p>	<p>1 Etp maximum (barèmes)</p> <p>→ Comptes 621RF, 63ARF et 64RF</p>	
<p>Quote-part de logistique</p>	<p>60% des charges salariales du référent familles</p>	

Animation Globale et Collectives Familles

En 2024, les Centres sociaux ont intégré le service Afas

- Depuis la **déclaration de données prévisionnelles 2024**, vous ne transmettez plus vos données par courrier ou courriel, mais directement en ligne via le caf.fr / mon compte partenaire / Afas pour bénéficier de la Ps **Animation Globale et Coordination (AGC)** et de la **Ps Animation Collective Familles (ACF)**.
- Les données transmises serviront à :
 - Calculer le montant des subventions Centres sociaux ;
 - Réaliser un état des lieux annuel pour suivre l'évolution de l'activité des Centres sociaux et ajuster, au plus près des besoins, les politiques mises en œuvre par la branche Famille.

Les différentes catégories de profils d'utilisateurs sont les suivantes :

Profils D1 - Fournisseur de données d'activité : Ce profil a la possibilité de consulter, saisir et modifier les données relatives à l'activité d'un équipement/service (durée d'ouverture, nombre d'Etp...). Il justifie également les contrôles liés aux données d'activité.

2 utilisateurs sont autorisés au maximum par équipement/service.

Profils D2 - Fournisseur de données financières : Ce profil a la possibilité de consulter, saisir et modifier les données financières d'un équipement/service (budget prévisionnel – compte de résultat). Il justifie également les contrôles liés aux données financières.

2 utilisateurs sont autorisés au maximum par équipement/service.

Profils D3 - Approbateur des données : Ce profil permet :

- La visualisation des données d'activité et financières avant transmission à la Caf.
- La supervision et la modification des justifications apportées sur les contrôles liés aux données d'activité et financières saisies
- Le renvoi des formulaires de données d'activité et/ou financières au FDA et/ou FDF pour d'éventuelles modifications
- L'exécution des contrôles sur l'ensemble de la déclaration de données et la saisie de justifications
- La transmission de la déclaration de données à la Caf
- La consultation et le téléchargement de la déclaration de données

En cas de refus de la déclaration par la Caf :

- La visualisation du motif de refus et la possibilité de modifier toutes les données et justifications associées

1 utilisateur est autorisé au maximum par équipement/service.

Animation Globale et Collectives Familles

- ✓ En cas de modification des personnes habilitées merci de nous en informer pour mettre à jour les fournisseurs de données sur Mon compte Partenaire via la fiche utilisateur
- ✓ 1 personne peut être habilitée pour les 3 rôles
- ✓ Vigilance : sur l'affectation des profils en fonction de vos organisations de travail

Ex : il est recommandé de ne pas mettre un président mais plutôt un directeur de structure




[Guide Complet AFAS ici](#)

[Fiche modification utilisateurs](#)


Se connecter au service Afas

1. Rendez-vous sur le site internet <http://www.caf.fr> ;
2. Cliquez sur la rubrique « PARTENAIRES » en haut à gauche de l'écran d'accueil ;



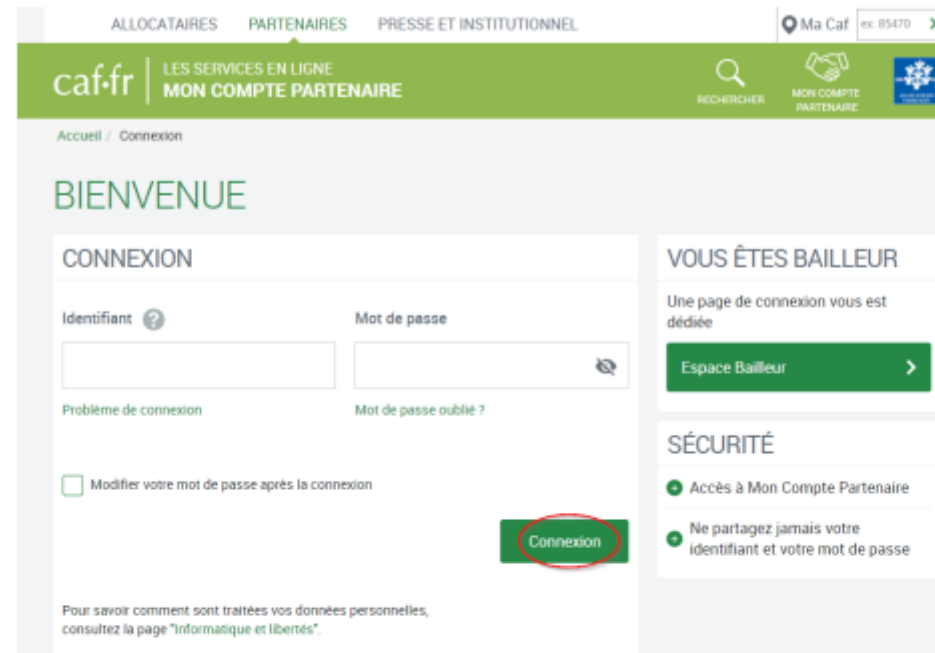
3. Accédez à  en haut à droite de l'écran « Accueil Partenaires » ;



4. Saisissez votre identifiant et votre mot de passe. Cliquez ensuite sur le bouton  en bas de l'écran ;

Cet identifiant vous
est adressé par mail
lors de la création
des utilisateurs
AFAS

Animation Globale et Collectives Familles



ALLOCATAIRES PARTENAIRES PRESSE ET INSTITUTIONNEL

Ma Caf ex: 85470

caf.fr | LES SERVICES EN LIGNE
MON COMPTE PARTENAIRE

RECHERCHER MON COMPTE PARTENAIRE

Accueil / Connexion

BIENVENUE

CONNEXION

Identifiant ? Mot de passe

Problème de connexion Mot de passe oublié ?

Modifier votre mot de passe après la connexion

Connexion

VOUS ÊTES BAILLEUR

Une page de connexion vous est dédiée

Espace Bailleur

SÉCURITÉ

- Accès à Mon Compte Partenaire
- Ne partagez jamais votre identifiant et votre mot de passe

Pour savoir comment sont traitées vos données personnelles, consultez la page "Informatique et libertés".

5. Cliquez sur la rubrique « Aide financière d'Action sociale » ;



MONU caf.fr | MON COMPTE PARTENAIRE
BIENVENUE

MON PROFIL DECONNEXION

Accueil / Bienvenue

MON COMPTE

- MON PROFIL
Consulter et modifier les informations de votre profil Mon Compte Partenaire.
- AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE
Transmettre vos déclarations de données et visualiser l'estimation du montant de l'Aide Financière d'Action Sociale.

6. Vous accédez à une page d'accueil dédiée du service AFAS.



Sur l'écran Accueil AFAS, si vous avez au moins une déclaration de données à saisir, un message est affiché indiquant le nombre de déclarations à traiter. Pour y accéder, cliquer sur le bouton « Déclarer », sinon cliquer sur « Mes déclarations » pour accéder aux déclarations que vous avez traitées

Vous avez 1 identifiant et 1 mot de passe pour accéder à toutes vos déclarations

Données d'activité et financières – ce qui change : en synthèse

Avant 2024



Formulaire national de déclaration de données

Données d'activité

- Organigramme

Données financières

- Structure
- AGC
- ACF

Existant



Depuis 2024



AFAS / MAIA

Données d'activité

- AGC
- ACF

Données financières

- Structure
- AGC
- ACF

A partir de 2024

Les données demandées dans le service Afas

RAPPEL

Pour chaque exercice, une déclaration prévisionnelle et une déclaration réelle sont à compléter et transmettre à la Caf.

- Aucune donnée nominative n'est demandée lors des déclarations de données.
- Le périmètre de données demandées est très fortement réduit.

En synthèse

- Données d'activité pour **le calcul du droit**
 - Nombre de mois de fonctionnement
 - Nombre d'ETP par fonction subventionnée
- Données d'activité pour **le suivi et le pilotage**
 - Exigence de qualification pour les fonctions Direction et Référent familles
 - Nombre de personnels différents pour les fonctions Direction et Référent familles



Animation Globale et Collectives Familles

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Pour calculer les ETP à déclarer par fonction pour votre équipement, vous pouvez télécharger le fichier de calcul au format [MS Excel](#) et [LibreOffice](#)

Animation Globale et Coordination

Nombre de mois de fonctionnement ?	<input type="text" value="12"/>
Nombre d'ETP Direction ?	<input type="text" value="3,00"/>
Nombre d'ETP Accueil ?	<input type="text" value="3,00"/>
Nombre d'ETP Comptabilité gestion ?	<input type="text" value="1,00"/>
Je certifie que les personnels de Direction travaillant dans le centre social sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille ?	<input type="text" value="Oui"/>



Nombre de personnels de Direction différents sur l'année	<input type="text" value="1"/>
--	--------------------------------

Animation Collective Familles

Nombre de mois de fonctionnement ?	<input type="text" value="12"/>
Nombre d'ETP Référent familles ?	<input type="text" value="1,00"/>
Je certifie que le Référent familles travaillant dans le centre social est qualifié au regard des exigences de la branche Famille ?	<input type="text" value="Oui"/>



Nombre de personnels Référent familles différents sur l'année	<input type="text" value="1"/>
---	--------------------------------


(*) Veuillez enregistrer vos données avant de continuer.

Quitter

Enregistrer

Continuer

Rappel :

- ✓ vous devez déclarer la réalité de la situation.
- ✓ Le système effectuera par la suite une proratisation si l'année est incomplète et/ou si le nombre d'ETP déclaré dépasse les plafonds fixés par la Cnaf
- ✓ Depuis le réel 2024, une donnée supplémentaire vous ai demandé  « nombre de personnels de direction différents sur l'année » pour AGC et « nombre de personnels référent Familles différents » pour ACF

Nombre de mois de fonctionnement ?

■ Nombre de mois de fonctionnement :

AGC : il s'agit du nombre de mois de validité du projet AGC sur une année,

ACF : il s'agit du nombre de mois de validité du projet ACF sur une année.

Exemple : une structure ouvre au 1er juillet et obtient le financement AGC. Elle déclarera à sa CAF 6 mois de fonctionnement. Le plafond de la prestation de service sera alors proratisé à 50 % dans le service AFAS. Le plafond de la PS est le montant maximum retenu par la CAF au titre de la PS AGC et ACF.

Nombre d'ETP Direction ?

Nombre d'ETP Accueil ?

Nombre d'ETP Comptabilité gestion ?

Nombre d'ETP Référent familles ?

■ Nombre d'ETP Direction / Nombre d'ETP Accueil / Nombre d'ETP Comptabilité gestion / Nombre d'ETP référent famille : (si vous bénéficiez de la PS ACF)

il s'agit d'indiquer le nombre d'ETP cumulé pour chacune de ces fonctions.

Cas particulier : si une personne est partiellement présente sur l'année, la formule suivante est à appliquer :

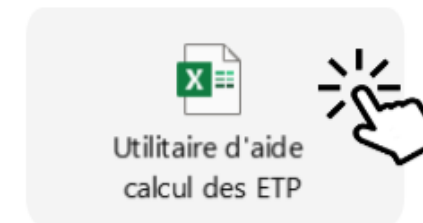
nombre d'ETP (consacré à la fonction) x nombre mois de travail sur cette fonction

■ Un outil d'aide proposé au partenaire

Afin de faciliter la collecte des données « **Nombre d'ETP Direction / Nombre d'ETP Accueil / Nombre d'ETP Comptabilité gestion / Nombre d'ETP référent famille (si le gestionnaire bénéficie de la Ps ACF)** », un utilitaire est fourni au partenaire pour calculer son nombre d'Etp annuel en fonction des temps consacrés à chaque activité.

L'utilitaire existe sous deux formats : Excel et OpenOffice.

Il est téléchargeable au niveau de la déclaration de données d'activité (uniquement par le fournisseur de données d'activité).



BON A SAVOIR

L'ensemble des données à déclarer dans le service Afas est détaillé dans [la plaquette](#) de communication destinée aux gestionnaires de Centres sociaux.

Rappel : les fonctions de Directeur et de Référent familles sont soumises aux exigences de qualification de la branche Famille



Lors de sa déclaration de données, le gestionnaire de Centre Social doit confirmer l'affirmation suivante :

“ Je certifie que les personnels de Direction* travaillant dans le centre social sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille. ”

oui

non

*Idem pour le Référent familles



Une réponse « non » n'est pas bloquante pour la poursuite de la déclaration de données.

Animation Globale et Collectives Familles

- « **Je certifie que les personnels de Direction travaillant dans le centre social, sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille** » : la qualification des personnels de direction est un des critères d'éligibilité de la PS Animation Globale et Coordination. **Une personne ne répondant pas aux exigences de qualification attendues par la branche Famille ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la PS**
- « **Je certifie que le référent familles travaillant dans le centre social, est qualifié au regard des exigences de la branche Famille** » : la qualification du Référent familles est un des critères d'éligibilité de la PS Animation Collective Famille. **Une personne ne répondant pas aux exigences de qualification attendues par la branche Famille ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la PS**

Les données financières demandées dans le service Afas



En synthèse

- Données Financières **Structure**
 - Compte global du Centre (charges et produits)
 - Comptes racines à 2 chiffres + détails pour les comptes 70 et 74
- Données Financières **Animation Globale et Coordination**
 - Salaires et charges liés aux fonctions de pilotage subventionnées
- Données Financières **Animation Collective Familles**
 - Salaires et charges liés au référent familles



Visualisation dans AFAS

1 Données d'activité **2** Données financières **3** Contrôles **4** Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DONNÉES FINANCIÈRES

- + Structure
- + Animation Globale et Coordination
- + Animation Collective Familles

Précédent Quitter Continuer

Animation Globale et
Collectives Familles

Comptes de charges et de produits à compléter dans AFAS

1 Données d'activité 2 Données financières 3 Contrôles 4 Finalisation ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DONNÉES FINANCIÈRES

- Structure
- Animation Globale et Coordination
- Animation Collective Familles

Précédent Quitter Continuer

Structure

Charges	Produits
60 Achats 100 000,00 €	70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises 20 000,00 €
	70623AGC PS AGC €
	70623ACF PS ACF €
	70623ALSH PS ALSH €
	70623CLAS PS CLAS €
	70623EAJE PS EAJE €
	70623LAEP PS LAEP €
	70623MF PS Médiation Familiale €
	70623RPE PS RPE €
	70623PSJ PS Jeunes €
61 Services extérieurs 100 000,00 €	70624 Fonds d'accompagnement reçu de la Caf 10 000,00 €
62 Autres services extérieurs 50 000,00 €	70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE) 5 000,00 €
63 Impôts et taxes liés aux frais de personnel 25 000,00 €	70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS 2 000,00 €
	707 Vente de marchandises 2 000,00 €
64 Frais de personnel 50 000,00 €	708 Produits des activités annexes 1 000,00 €
	74 Subventions d'exploitation 0,00 €

Animation Globale et Collectives Familles

REAAP/TLF... : 70624 fonds d'accompagnement reçu de la Caf



Comptes demandés :

Charges :

- Comptes racines : 60 à 69 + 86 dont Compte 621 – Personnel extérieur : charges structure

Produits :

- Compte 70 : Détail des PS CAF perçues + PS FJT
- Compte 74 : Détail autres aides financières perçues
- Comptes racines : 75 à 79 + 87

Uniquement Comptes de charges à compléter

1 Données d'activité 2 Données financières 3 Contrôles 4 Finalisation ACF-AGC Déclaration Prévisionnelle 2024 Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DONNÉES FINANCIÈRES

- Structure
- Animation Globale et Coordination**
- Animation Collective Familles

Précédent Quitter Continuer

Animation Globale et Coordination

Charges	
61AGC Services extérieurs AGC	102 000,00 €
617AGC Etudes et recherches AGC	<input type="text" value="100 000,00"/> €
6185AGC Frais de colloque AGC	<input type="text" value="1 000,00"/> €
6186AGC Formation des bénévoles AGC	<input type="text" value="1 000,00"/> €
62AGC Autres services extérieurs AGC	12 000,00 €
621DIR Personnel extérieur Direction	<input type="text" value="1 000,00"/> €
621ACC Personnel extérieur Accueil	<input type="text" value="1 000,00"/> €
621COMPT Personnel extérieur Comptabilité gestion	<input type="text" value="1 000,00"/> €
622AGC Rémunération d'intermédiaires et honoraires AGC	<input type="text" value="1 000,00"/> €

Animation Globale et Collectives Familles

i Comptes demandés :

Charges :

- Sous-comptes spécifiques des comptes : 61 à 64, 68 + 86

Seuls les comptes de charges de personnels sont demandés par fonction de pilotage soit :

- 621 - Personnel extérieur
- 63A - Impôts et taxes liés aux frais de personnel
- 63B - Autres impôts et taxes
- 64 - Frais de personnel
- 862 - Mise à disposition de personnel

Une **étiquette DIR, ACC et COMPT** dans le libellé de compte permet d'identifier les comptes concernés.

Uniquement Comptes de charges à compléter

1 Données d'activité 2 **Données financières** 3 Contrôles 4 Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DONNÉES FINANCIÈRES

- Structure
- Animation Globale et Coordination
- Animation Collective Familles**

Précédent Quitter Continuer

Animation Collective Familles

Charges		
62ACF Autres services extérieurs ACF		11 000,00 €
621RF Personnel extérieur Réfèrent familles	?	<input type="text" value="11 000,00"/> €
63ACF Impôts et taxes ACF		3 000,00 €
63AACF Impôts et taxes liés aux frais de personnel ACF		2 000,00 €
63ARF Impôts et taxes liés aux frais de personnel Réfèrent familles	?	<input type="text" value="1 000,00"/> €
63AAUTRE Impôts et taxes liés aux frais de personnel autres personnels ACF	?	<input type="text" value="1 000,00"/> €
63BACF Autres impôts et taxes ACF	?	<input type="text" value="1 000,00"/> €
64ACF Frais de personnel ACF		60 000,00 €
64RF Frais de personnel Réfèrent familles		<input type="text" value="40 000,00"/> €
64AUTRE Autres frais de personnel autres personnels ACF	?	<input type="text" value="20 000,00"/> €
Total charges ACF		74 000,00 €
86ACF Contributions volontaires ACF		1 000,00 €
862RF Mise à disposition de personnel Réfèrent familles	?	<input type="text" value="1 000,00"/> €

Animation Globale et Collectives Familles



Comptes demandés : **uniquement les comptes de charges vous sont demandés**

Charges :

- Sous-comptes spécifiques des comptes : 62 à 64 + 86

Des contrôles de concordance sont opérés sur les comptes : 61, 62, 63, 64, 68 et 86 de telle sorte que le total AGC + ACF ne puisse pas être > à la même donnée au niveau « Structure ».

1
Saisie

2
Contrôles

ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DONNÉES FINANCIÈRES

Dernière saisie le 02/05/2023 à 13:57 par Sylvie PAQUIN

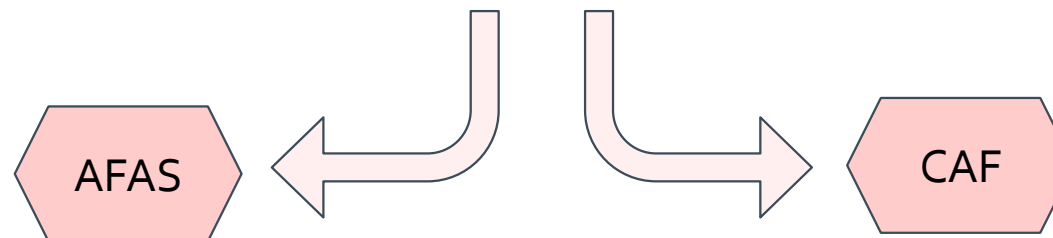
❗ Le compte «Frais de personnel» ne peut être inférieur à la somme des comptes «Frais de personnel AGC» et «Frais de personnel ACF».

❗ Le compte «Services extérieurs» ne peut être inférieur au compte «Services extérieurs AGC».

❗ Le compte «Autres services extérieurs» ne peut être inférieur à la somme des comptes «Autres services extérieurs AGC» et «Autres services extérieurs ACF».

Animation Globale et Collectives Familles

Rappels



*Transmission des données
via le service AFAS pour :*

- *Calculer le montant de la prestation de service Animation globale et coordination, et si vous en bénéficiez, le montant de la prestation de service Animation collective famille*
- *Ajuster au plus près des besoins les politiques mises en œuvre*

*En parallèle de la déclaration
sous AFAS :*

- *Transmission de votre rapport d'activité et ce avant le 30/06 de l'année N*
- *Ce dernier n'a pas besoin d'être validé en Assemblée Générale pour être transmis à la Caf*

Sans réception du rapport d'activité aucun paiement de régularisation 2025 ne sera effectué

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



Animation Globale et
Collectives Familles

En parallèle de la déclaration sous AFAS :

Comme chaque année vous serez invités à compléter le questionnaire SENACS – enquête portant sur les activités menées en 2025

sur le site <https://www.senacs.fr/>, avec un questionnaire pour les centres sociaux

Date prévisionnelle de lancement de la campagne : **avril 2026**

Date prévisionnelle de retour du questionnaire : **fin juin 2026**

Les Contrôles de cohérence demandés dans le service Afas

1 Données d'activité **2** Données financières **3** Contrôles **4** Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

CONTRÔLES

Dernière saisie le 03/05/2023 à 14:03 par Sylvie PAQUIN

- Contrôle des Données d'activité
0 contrôle à justifier - 0 alerte
FDA
- Contrôle des Données financières
0 contrôle à justifier - 0 alerte
FDF
- Contrôle de la déclaration
0 contrôle à justifier - 0 alerte
Approbateur

Précédent Quitter Enregistrer Continuer

Un mail est envoyé à l'approbateur si et uniquement si le FDA/FDF le souhaite

Animation Globale et
Collectives Familles

Animation Globale et Collectives Familles

Synthèse de la déclaration avant transmission de la déclaration à la Caf

- 1 Donnée d'activité
 - 2 Donnée financière
 - 3 Contrôle
 - 4 Finalisation
- ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SYNTHÈSE ET TRANSMISSION

Montant de l'estimation

Le montant de la subvention pour l'année 2024 sur la base des informations que vous avez saisies est estimé à :

59 010,00 €*

Synthèse de vos données

	Actualisée Juin 2024
Animation Globale et Coordination	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Direction	3.00
Nombre d'ETP Accueil	3.00
Nombre d'ETP Comptabilité gestion	1.00
Montant de la subvention PSO	37890.00 *
Animation Collective Familles	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Référent familles	1.00
Montant de la subvention PSO	21120.00 *

* Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

Commentaire libre

Aucun commentaire à afficher

Précédent Quitter

Cette déclaration a été transmise à votre caf le 03/05/2023 à 14:10:34

Centre social : ACF-AGC

➤ Synthèse des données déclarées

	Prévisionnelle 2024
Animation Globale et Coordination	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Direction	3.00
Nombre d'ETP Accueil	3.00
Nombre d'ETP Comptabilité gestion	1.00
Montant de la subvention PSO	37890.00 *
Animation Collective Familles	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Référent familles	1.00
Montant de la subvention PSO	21120.00 *

➤ Montant de la subvention PSO **estimé** sur la base de votre déclaration actualisée 2024 :

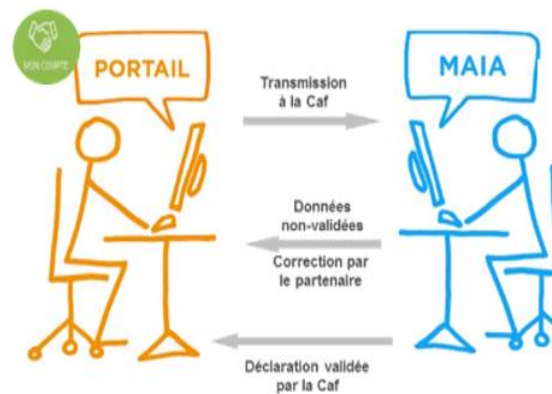
59 010,00 € *

* Le présent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'année indiquée, à partir des informations que vous avez saisies au cours des étapes précédentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. Dès lors il ne doit pas être présenté à des organismes pour bénéficier d'un avantage quelconque.

Estimation de la subvention Pso

Déclaration à télécharger

En cas de refus de la déclaration par la Caf, que se passe t'il ?



- La révision de données, à la suite du refus de la Caf, **est réservée à l'approbateur**. Cette étape se fait via l'action « Revoir et transmettre la déclaration » ;

- L'approbateur peut renvoyer :
 - aux fournisseurs de données les formulaires pour modification et doit les prévenir ou
 - faire lui-même les corrections
 Puis transmettre à la Caf

MES DECLARATIONS

1 déclaration trouvée

Exercice	Type de déclaration	Nom de l'activité	Nature de l'activité	Données d'activité			
2021	Actualisée Janvier à	AJ Centre Geo...	Accueils Adol...	✓	✓	A revoir	⋮

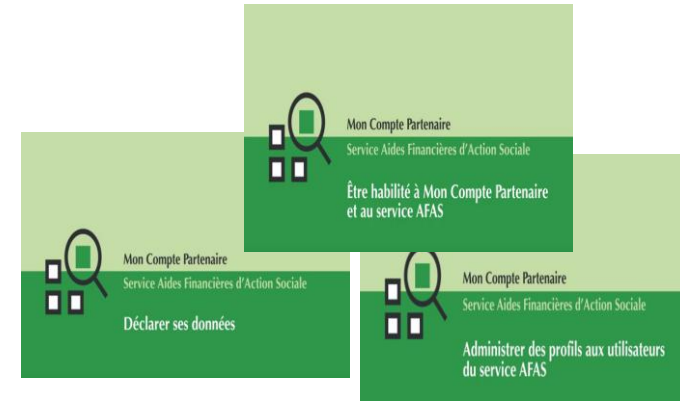
- Revoir et transmettre la déclaration
- Télécharger la déclaration

Animation Globale et Collectives Familles

Les outils pour vous accompagner



Un guide utilisateur



Des tutoriels vidéo pour accompagner la prise en main



la plaquette

subvention d'investissement

Pour toute nouvelle demande de subvention d'investissement (fonds locaux et nationaux)

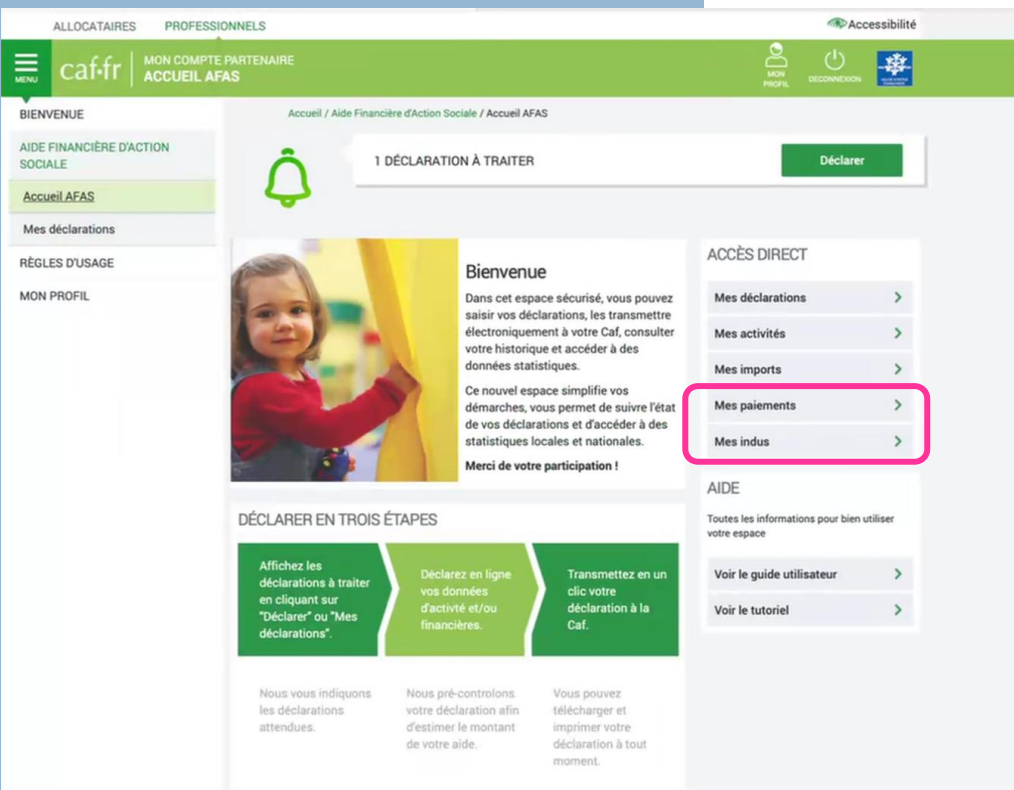
Prolongations d'échéances du délai d'utilisation des subventions d'investissement,
à savoir :

- Une subvention d'investissement $\leq 30\ 500$ € est à solder **au plus tard au 30/06/N+3**, la prolongation n'est pas autorisée.
- Une subvention d'investissement $> 30\ 500$ € est à solder **au plus tard au 30/06/N+5**. Il faut un vote du Conseil d'administration avant le 30/06/N+5 pour renouveler la durée de 4 ans maximum.

Information

- ✓ Pour permettre à l'approbateur de suivre les paiements de tous les équipements du gestionnaire :
 - Un nouvel onglet « Mes paiements » est créé avec la liste des paiements effectués par la Caf.
 - Les notifications de paiement sont mises à disposition et sont téléchargeables.
 - Il est possible d'exporter le fichier de suivi des paiements aux formats Csv et Pdf.

- ✓ Pour permettre à l'approbateur de suivre les indus de tous les équipements du gestionnaire :
 - Un nouvel onglet « Mes indus » est créé, avec la liste des indus du gestionnaire.
 - Les notifications d'indu sont mises à disposition et sont téléchargeables.
 - Il est possible d'exporter le fichier de suivi des indus aux formats Csv et Pdf.



ALLOCATAIRES PROFESSIONNELS Accessibilité

caf.fr MON COMPTE PARTENAIRE ACCUEIL AFAS

BIENVENUE

AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE

Accueil AFAS

Mes déclarations

RÈGLES D'USAGE

MON PROFIL

1 DÉCLARATION À TRAITER Déclarer

Bienvenue

Dans cet espace sécurisé, vous pouvez saisir vos déclarations, les transmettre électroniquement à votre Caf, consulter votre historique et accéder à des données statistiques.

Ce nouvel espace simplifie vos démarches, vous permet de suivre l'état de vos déclarations et d'accéder à des statistiques locales et nationales.

Merci de votre participation !

ACCÈS DIRECT

- Mes déclarations >
- Mes activités >
- Mes imports >
- Mes paiements >**
- Mes indus >

AIDE

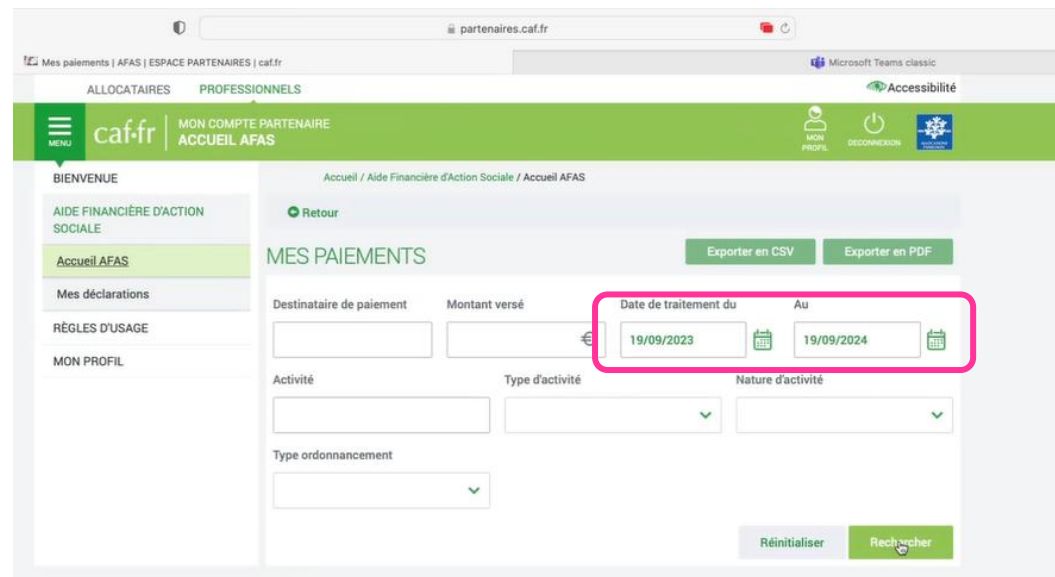
Toutes les informations pour bien utiliser votre espace

- Voir le guide utilisateur >
- Voir le tutoriel >

DÉCLARER EN TROIS ÉTAPES

- Affichez les déclarations à traiter en cliquant sur "Déclarer" ou "Mes déclarations".
- Déclarez en ligne vos données d'activité et/ou financières.
- Transmettez en un clic votre déclaration à la Caf.

Nous vous indiquons les déclarations attendues. Nous pré-contrôlons votre déclaration afin d'estimer le montant de votre aide. Vous pouvez télécharger et imprimer votre déclaration à tout moment.



Mes paiements | AFAS | ESPACE PARTENAIRES | caf.fr

ALLOCATAIRES PROFESSIONNELS Accessibilité

caf.fr MON COMPTE PARTENAIRE ACCUEIL AFAS

BIENVENUE

AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE

Accueil AFAS

Mes déclarations

RÈGLES D'USAGE

MON PROFIL

MES PAIEMENTS

Exporter en CSV Exporter en PDF

Retour

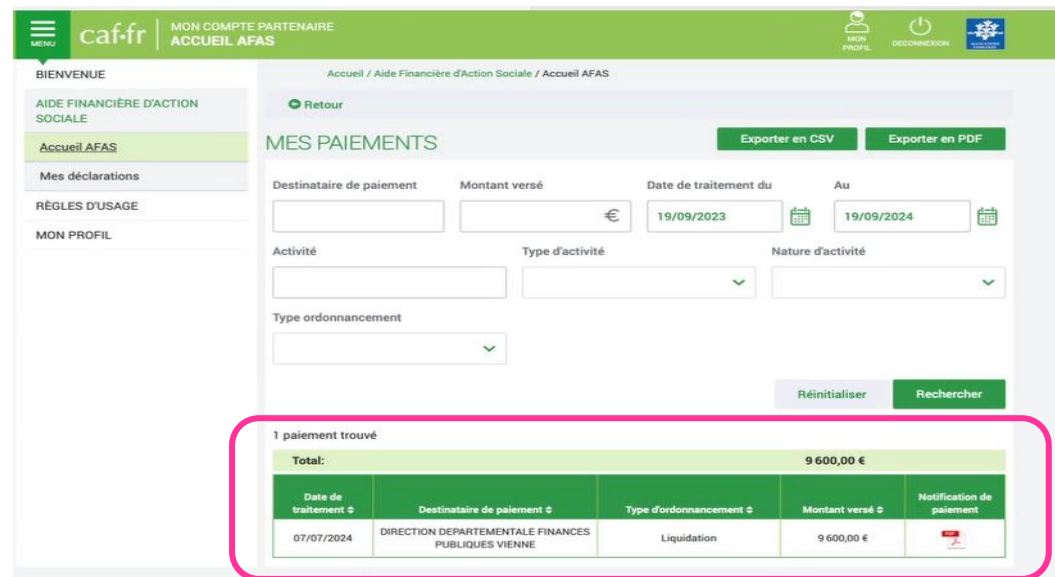
Destinataire de paiement Montant versé Date de traitement du Au

19/09/2023 19/09/2024

Activité Type d'activité Nature d'activité

Type ordonnancement

Réinitialiser Rechercher



caf.fr MON COMPTE PARTENAIRE ACCUEIL AFAS

BIENVENUE

AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE

Accueil AFAS

Mes déclarations

RÈGLES D'USAGE

MON PROFIL

MES PAIEMENTS

Exporter en CSV Exporter en PDF

Retour

Destinataire de paiement Montant versé Date de traitement du Au

19/09/2023 19/09/2024


Activité Type d'activité Nature d'activité

Type ordonnancement

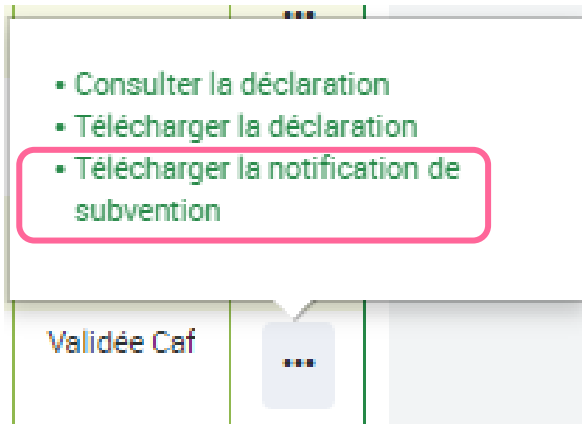
Réinitialiser Rechercher

1 paiement trouvé

Total: 9 600,00 €

Date de traitement	Destinataire de paiement	Type d'ordonnancement	Montant versé	Notification de paiement
07/07/2024	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES VIENNE	Liquidation	9 600,00 €	

Information



Elle est désormais accessible lorsque la déclaration est à l'état « validée Caf » et par tous les profils (FDA-FDF-APP)

Information

Information importante

Pour tout envoi de courrier, merci d'indiquer « **Service des politiques territoriales** »